



Association **ACOUMPAGNA**  
Centre Social du Centre Ville rue Pasteur Prolongée  
05000 Gap

**Date du CA :** VENDREDI 13 NOVEMBRE 2020

**Lieu :** par visioconférence

**A 19H30 Date posée du prochain CA :** 11/12/2020

Lien Zoom : <https://zoom.us/j/93468800464>

**Membres présents :** Paule girousse, Carole Chassard, Jacques Olives, Isa Novicky, Laurence Perreau, Chantal Rosso, *Membres absents et excusés :* Josy , Sophie Schall (que l'on soutient à distance!), Sébastien Gimbert, Armelle Fanari.

**Adhérents invités :** Sandrine Brouquier

**Secrétaire de séance du jour :** Laurence

## COMPTE RENDU CA N° 38

### **Sujet 1) de l'ordre du jour : la permanence téléphonique/ Sandrine**

**Discussion :** Actuellement de permanence et en raison du contexte sanitaire qui s'aggrave, je propose qu'elle soit tenue sur 2 mois par chaque personne afin de réaliser un meilleur suivi des demandes. Pour info, nous sommes contactés actuellement + que d'habitude pour des demandes liées au COVID. Je propose qu'une liste d'adhérents volontaires **de préférence de nouveaux volontaires** soit réalisée au plus tôt **ET** avec des personnes qui arrivent à avoir un accès au wiki. Je remercie Patricia Blanc qui s'était proposée mais qui n'a pu la prendre pour des raisons de beugs d'accès au wiki.

Plus renfort sur la boîte mail et les offres d'emploi, demandé par Paule

**Décision :** Sandrine garde la permanence jusqu'à fin du mois de Novembre. Isabelle Miton serait inscrite pour décembre. Sandrine la contacte donc, et si pas possible pour elle, Chantal puis Carole prendront la suite.  
Ces personnes se mettront en contact et soutien avec Paule. Soutien à faire perdurer.

Prévoir de revoir le message sur le répondeur téléphonique de la permanence qui est tenu par des bénévoles du collectif. Préciser que toutes les demandes seront traitées dans les jours qui suivent ou la semaine, dès que la personne sera disponible.  
Insister sur l'aspect bénévole des membres dans la gestion d'acompagna y compris sur la plaquette, et le site acompagna.  
Isa : peut être mettre une réponse automatique sur la boîte mail avec un message précisant ce délai de traitement.

---

**Sujet 2) de l'ordre du jour :** la demande d'adhésion de Clotilde Saillard/ Sandrine

**Discussion :** Seul profil intéressant qui nous a contacté et qui nous a écrit un mail avec des termes que nous connaissons tous (bienveillance...) sans nous demander du travail. J'ai répondu à cette dame et l'ai eue au téléphone pour lui transmettre une offre d'emploi urgente non pourvue. J'attends un binôme de préférence qui a co-construit le nouveau projet asso pour la rencontrer. Diplômée ADVF et sortant de SAP (voir son cv sur la boîte mail)

**Décision :** Cette question ne semble pas à l'ordre du jour en cette fin d'année avec la nécessité de finaliser le projet asso et les adhésions pour 2021. Le recrutement a pour idée de retenir les professionnels ayant vraiment envie de s'investir dans le Collectif. Décision de différer.

---

**Sujet 3) de l'ordre du jour :** Transmission du recueil de textes du jeu "gardons le lien" suite au 1ier confinement/Sandrine

**Discussion :** J'ai regroupé et mis en forme tous ces beaux textes. Je souhaiterais le faire imprimer et le faire offrir par Acompagna à tous les adhérents. Il comporte quelques jeux de mots encore d'actualité et fait 25 pages environ. Cela serait une bouffée d'oxygène en ces temps difficiles, un beau cadeau qui "ressoude le groupe" voire même un support d'activité avec nos bénéficiaires. Pour l'impression je ferais à l'économie sur le compte de l'asso. J'attends votre accord

**Décision :** Validation à l'unanimité de faire imprimer et d'offrir ce document (crédit à l'Atelier et suffisamment d'argent dans notre caisse)  
Vu avec Carole, Sandrine finalise avec l'atelier

---

**Sujet 4) de l'ordre du jour :** Finalisation fiches instances et validation /Laurence

Où en est-on?

Pour ma part sur la com ext, en tant qu' ex Ambassadeur, j'ai relu et corrigé la fiche, en partie puisque y est ajouté l'innovateur et le gestionnaire, sans savoir comment les choses ont été pensées lors du relai. Trois en un c'est beaucoup ! Une chose déjà dite mais que je tiens à réaffirmer : il faut être au moins deux référents. La fiche n'est sans doute pas finalisée...

Lien pour la FI trésorerie à votre relecture en vue de validation :

<https://drive.google.com/file/d/1GooT0vd6YIycY9-r8TGm7erBt2KMZeqb/view?usp=sharing>

(Sébastien) idem pour la FI Ethique que vous aviez déjà.

**Discussion :** Pour la fiche com ext, enlever le gestionnaire mais laisser les missions de l'innovateur (notamment la notion de demande de subventions). Laurence l'a finalisera dans le weekend si possible en lien avec Chantal.

**Décision :** Les fiches sont validées en leur état (sauf com éthique)

---

#### **Sujet 5) de l'ordre du jour : Organisation AGE/laurence (voir docs en cours dans le Drive à AG 2020**

Date après framadate

Quels docs prévoir à transmettre et comment le faire avant aux adhérents pour qu'ils se positionnent?

Suivant le contexte sanitaire, visio, petit présentiel ??

**Discussion :** Pour le framadate peu de participants (11) notamment hors du CA(1/4) . Faut-il faire une AGE pour si peu? Il faut de toute façon produire les docs nécessaires à transmettre aux adhérents. Et peut être relancer pour le framadate?.

Paule propose d'envoyer l'ODJ avec : résumé de l'audit avec la possibilité d'avoir le lien pour avoir pour lire le résultat de l'audit dans sa totalité, la définition du Collectif, les fiches instances, en expliquant ce qu'on attend d'eux et en posant les conditions de leur futur engagement ou pas. Avec le bulletin d'adhésion revu (par Sandrine) avec la nomination des cases à cocher. Et de présenter les tables rondes.

Qui réceptionne les positionnements?

Sachant qu'il faut laisser aux gens venir à leur positionnement, en respectant un temps d'adaptation.

**Décision :** Pas de relance du Framadate : envoi d'un mail pour info de l'annulation de l'AGE et envoi d'un courrier à chaque adhérents avec documents à produire d'ici mi-décembre : le 11 décembre à 19h30 nouveau zoom ou réunion? pour validation des docs

Puis impression et envoi avant Noël par courrier et par mail avec retour des réponses des adhérents date butoir fin janvier 2021

- Courrier qui explique la démarche : Isabelle

- L'audit en résumé : Jacques et Sandrine
- Définitions du Collectif et des différents adhérents : Isabelle et Paule
- Fiches instances : Laurence et Chantal finalisent
- Bulletin d'adhésion et recueil : Sandrine
- Mailing et prépa enveloppe : Carole et sébastien
- Impression et mise sous enveloppe: Laurence en soutien de Carole

---

## **Sujet 6) de l'ordre du jour : Com Partenariat/Chantal**

### **Discussion :**

- *Journée des aidants - Bien - être et répit -Animation à IOuert de Bénévent autour de jeux le Mardi 6 Octobre 2020*

*Chantal et Josy*

- *Rendez-vous avec Laurence au SAVS MORGON de L 'UNAPEI de Gap avec Charène Croisé, éducatrice spécialisée et chargée de mission le vendredi 9 octobre. Possibilité d' établir un partenariat avec le SAVS.*
- *LUDAMBULE- Formule de prêt de jeux pour l' an prochain .*
- *Pris contact avec Mme Gas Aubry- Mas St Jean..Elle doit me rappeler pour un rendez-vous- voir avec Josy*
- *Beaucoup trop de mails inutiles sur la boîte , Com PARTENARIAT . Ne pourrait- on pas se désabonner de certains organismes avec qui nous ne travaillons pas ou plus.A voir..*

+ Sandrine : question concernant le répit avec la Fondation Seltzer

*En tenant la permanence téléphonique, j'ai su par Perrine Yvan su que la F.Seltzer embauche pour du répit des personnes en CESU hors collectif via un contrat avec Professions Sport. Dans les services proposés ils ont rajouté du répit "nuit active" (on reste assis et réveillé) de 12h payé 12h pour un montant de 140€net la prestation. J'ai aussi appris qu'une ancienne adhérente éducatrice spécialisée avait réalisé un long répit et s'était faite payée + à cause de son diplôme. Mme Yvan m'a fait comprendre que pour les autres demandes hors collectif les tarifs semblaient être équivalents aux nôtres. La question est : ne devrions nous pas revoir notre "convention de partenariat avec eux pour 2021, si possible renégocier les tarifs et surtout rajouter "nuit active"?*

*Toujours par la permanence, j'ai eu Mme DUBOS trésorière de l'UNAFAM/longues discussions et pistes de partenariat potentiel car ils ont des besoins et peuvent aider à former les professionnels aux pathologies psychiatriques. A creuser*

**Décision** : infos lues par Laurence qui salue l'investissement et le relai pris par Chantal sur cette com Partenariat

---

**Sujet 7) de l'ordre du jour : Repenser la communication d Accompagna- flyer**

Ma fille Emy est en train de travailler sur notre flyer..Elle nous a adressé un mail hier avec le début de son travail.Elle propose d ' y travailler bénévolement . Ce sera un plus pour elle pour son année de Master.Emy souhaite avoir notre retour de son travail et entrer en contact avec le CA prochainement...propositions également pour le wiki..A suivre...

Chantal

**Discussion** : le flyer est joli, cpdt ressemblance trop proche avec entreprise ou prestataire. Photos déjà vues. Nécessité de faire ressortir le bénévolat.

**Décision** : Réflexion à poursuivre, en remerciant déjà Emy pour son travail. Mail à lui envoyer.

---

**Sujet 8) de l'ordre du jour : Subvention Département/Carole**

La date d'expiration du dépôt de dossier de subvention auprès du Département est le 15 décembre.

Quels sont les besoins cette année et qui peut s'en occuper avec moi ou sans moi (?). Carole (Sébastien : travaillera avec Carole sur la traduction chiffrée. N'ayant pas le temps pour le côté littérature du dossier)

**Discussion** : Carole a commencé à voir le dossier. Demande de soutien. Laurence indique que "la caisse" semble pleine et le projet du Collectif est dans le flou encore. Les ateliers n'auront d'ailleurs pas lieu. Faut-il différer la demande de subvention?

**Décision** : Plutôt oui à l'unanimité en l'expliquant au département.

Carole voit avec Sébastien

---

**Sujet 9) de l'ordre du jour : Appel à cotisation**

Prévu courant décembre, l'appel à cotisation doit il être modifié en fonction de la réécriture ?  
Le montant : 26 E ?

**Discussion** : non abordé

**Décision** : A reporté au 11 décembre

---

**Sujet 10) de l'ordre du jour :**

**Discussion** :

**Décision** : (intégrer un Oui/Non....)

**Vote** :

---

Fin de la séance à 22H50